



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Conseil d'administration

Séance ordinaire du 28 janvier 2018

Local 3105, Pavillon Maurice-Pollack

Procès-verbal

Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

Christophe Beaudoin-Lacoste	Camille Garon	Denis Morin
Dannick Bérubé-Gélinas	Ève Gaucher	Étienne Rheault
Alyson Carrier	Simon Hénault	Samuel Richard
Vanessa Desrosiers	Alexandre Jacob-Roussel	Samuel Rouette-Fiset
Quentin de Dorlodot	Cédric Lacombe	Alexandre Savard-Sévigny
Andréanne Dufour	Annabelle Lemire	Alain Savoie
Charles-Émile Fecteau	Sabrina Martin	Annie-Jade Samson
Olivia Fournier	Mathieu Montégiani	Laurent Trottier

Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

Guillaume Larouche	Marius Legendre	Sarah-Jane Vincent
--------------------	-----------------	--------------------

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence d'assemblée

Guy-Aume Descôteaux

Secrétariat d'assemblée

Simon Hénault

Observateurs-trices

Eve-Marie Allard
Patrice Allard
Louis-Philippe Lampron

Projet d'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes
5. Présentation ASEQ Bilan 2016-2017
6. Suites données aux résolutions antérieures
7. Rapports
 - 7.1. Officière et officiers
 - 7.2. Comité exécutif
 - 7.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL
 - 7.4. Rapport du Directeur du référendum (heure fixe 19h30)
8. Démissions et absences
9. Élections
 - 9.1. Conseil d'administration
 - 9.1.1. Groupe G : Faculté de médecine, Faculté de médecine dentaire, Faculté de pharmacie et Faculté des sciences infirmières (un poste)
 - 9.1.2. Groupe I : Faculté des sciences de l'éducation (deux postes)
 - 9.1.3. Groupe J : Faculté de sciences et génie (un poste)
 - 9.1.4. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)
 - 9.2. Commission des filiales (un poste)
 - 9.3. Comité de révision des règlements généraux
 - 9.4. Comité des règles d'ordre et de procédure des assemblées
10. Rapport de la session d'automne et Plan d'action annuel révisé
11. Finances
 - 11.1. Suivi des dossiers financiers
 - 11.2. États des résultats financiers des mois de novembre et décembre 2017
 - 11.3. Mise à jour du plan budgétaire CADEUL 2017-2018
 - 11.4. Contrat de licence d'utilisation de LEXYA
12. Collège électoral et élections annuelles
13. Autres sujets
 - Date de la prochaine séance
 - Bière postconseil
 - Blague corporative
14. Clôture de la séance

1. Ouverture de la séance

Samuel Rouette-Fiset (Présidence)

Bonjour tout le monde, est-ce qu'il y a des personnes qui voudraient ouvrir la séance ?

Résolution CA-H18-01-28-01

Il est proposé par Alexandre Jacob-Roussel, avec l'appui d'Alexandre Savard-Sévigny :

Que la séance du 28 janvier 2018 soit ouverte.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Résolution CA-H18-01-28-02

Il est proposé par Cédric Lacombe, avec l'appui d'Andréanne Dufour :

Que Guy-Aume Descôteaux soit nommé à titre de président d'assemblée et que Simon Hénault soit nommé en tant que secrétaire d'assemblée pour la séance du 28 janvier 2018.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée effectue la lecture de l'ordre du jour.

Résolution CA-H18-01-28-03

Il est proposé par Christophe Beaudoin-Lacoste, avec l'appui de Cédric Lacombe :

Que l'ordre du jour de la séance du 28 janvier 2018 soit adopté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes

Résolution CA-H18-01-28-04

Il est proposé par Alexandre Savard-Sévigny, avec l'appui de Denis Morin :

Que les procès-verbaux des séances du 28 novembre et 10 décembre 2017 soient adoptés.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Présentation ASEQ Bilan 2016-2017

Patrice Allard

Présentation du régime d'assurance de soins et de santé dentaires de la CADEUL. Bilan annuel.

Année 2016-17 : le 31 août dernier, 1,4 millions \$ de réclamation et près de 2 millions \$ en soins dentaires. Au-delà de 3,5 millions de \$ utilisés par les étudiants en réclamation. Régime très généreux au niveau des médicaments, soins dentaires, soins de la vue.

Les étudiants peuvent décider de se retirer de façon annuelle ou permanente. Le taux de retrait s'élève à 37-38%. Ils se retirent souvent car ils ont une couverture ailleurs (famille, conjoint, etc.). Aux cycles supérieurs, il y a plus de retraits car plus de famille et plus de conjoints.

Présentation de l'ASEQ. Courtier administrateur du régime d'Assurance collectif officiel de la CADEUL. 100% du pouvoir décisionnel sur tout ce qui existe dans le régime, puisqu'On détient la police complète d'assurance (la CADEUL). La CADEUL travaille actuellement avec l'Assureur Desjardins. Portion courtage : 2 semaines dans l'année, le reste de l'année c'est de l'administration. Couvre 750 000 étudiants dans 88 assos canadiennes.

Services offerts en partenariat avec la CADEUL : le nerf de la guerre c'est d'être vraiment capable de répondre aux étudiants. Guichet unique pour pouvoir répondre à toutes les questions des étudiants. Le centre d'appelle est un gros joueur : 200 000 appels, 150 000 demandes par courriel. Beaucoup de demandes par clavardage aussi. Les étudiants peuvent profiter de l'option de retrait. Une immense majorité connaissent le régime, mais ce n'est pas tout le monde qui en fait partie. Certains gardent juste le régime santé, d'autre juste le régime dentaire, d'autres les deux ou aucun des deux. Retrait et inscription durant la même période, septembre et janvier (nouveaux étudiants seulement).

Application mobile : tout le monde réclamait de façon papier, maintenant on peut réclamer soit en ligne sur le site de Desjardins ou soit par l'application mobile et l'argent entre directement dans le compte de banque. Ce qui est le plus long, c'est de créer le profil.

Continuum est un régime qu'on offre après que les étudiants aient quittés leurs études. Les employeurs n'offrent pas toujours des régimes d'assurances. Peut se conserver annuellement.

Réseaux : les régimes ne couvrent pas 100% de tous les bénéfices. Réseaux de professionnels pour venir amortir le montant qui sort de la poche des étudiants. Si on choisit par exemple un dentiste du réseau, on peut payer jusqu'à 20-30 % de moins en plus de la couverture de base du régime. La couverture dure du 30 septembre au 31 août. Réseaux dentaires, psychologiques, chiropratiques, physiothérapie etc. les réseaux de psychologie sont en ligne, donc on peut consulter un psychologue dans le confort de son divan, si on veut.

Communications : il est vraiment important de faire connaître le régime. On met beaucoup d'efforts pour utiliser tous les moyens de communication possibles pour faire connaître au maximum le régime. La CADEUL a le dernier mot sur le plan de communication. L'exécutif de la CADEUL doit avoir vu toutes les communications du régime avant qu'elles ne passent aux étudiants. Sites internet, courriels, médias sociaux, application mobile.

Présentation d'une brochure envoyée aux étudiants. 2^e moyen de communication après la facture. D'autres moyens viennent en support : l'agenda, les courriels de la CADEUL, etc.

Sécurité et transfert des données : l'ASEQ gère des milliers de données. Les communications entre l'assureur et l'étudiant ne se font pas par courriel. On doit s'assurer que personne n'intercepte les

données des étudiants dans leur transfert aux assureurs. Ententes de confidentialité entre l'Université, la CADEUL et l'ASEQ pour une meilleure sécurité des données.

Sondages : sondage auprès des étudiants pour redéfinir le bienfondé du régime. Passe par la CA entre l'ASEQ et l'exécutif de la CADEUL. Sommes-nous satisfaits des services du régime ?

Responsabilité sociale : pleins d'éléments greffés au régime. Développement d'un réseau de psychologue, importance de la santé mentale. Bell cause pour la cause. Service de ligne 24/7 où les étudiants peuvent téléphoner pour tout problème psychologique, angoisse, etc. Des thérapeutes sont au bout de la ligne. Enlever un peu de responsabilités aux psychologues. Mesure éventuellement acquise dans le régime de la CADEUL. 4\$ par étudiants environ. Diversité et inclusion : on exclut le monsieur/madame, on peut choisir le nom par lequel on veut être adressés. LGBT. Efforts constants d'adaptation aux réalités actuelles. Programme commande un Angelot pour réduire les violences sexuelles dans les bars étudiants. Il n'y a pas de revenus pour l'ASEQ. Il s'agit d'investir dans la communauté universitaire.

Plan vert : s'assurer d'être carboneutre à chacune des années d'opérations de l'entreprise.

Fondation pour financer les projets des universités en prenant de l'argent des primes d'assurances et des assureurs. Environ 75 000\$ de remis à chaque année. 100% de l'argent est remis aux étudiants, sans frais de communications ou d'admin.

Formation des employé-e-s : toute personne employée doit être apte à informer les étudiants sur ce qu'est l'ASEQ et ses services.

Ouverture de la séance de questions.

Membre du conseil d'administration

Comment fonctionne le remboursement des régimes d'assurance?

Patrice Allard

Échange de services entre les professionnels et l'ASEQ. Publicité pour rabais aux étudiants.

Membre du conseil d'administration

Parlez-nous plus de l'assurance voyage.

Patrice Allard

Les étudiants sont couverts pour jusqu'à 5 millions \$. Tant qu'on est étudiants, on peut partir pendant une durée illimitée. Assurance totale, sauf pour les bagages.

Le régime est nouveau à l'Université Laval, c'est pourquoi on veut faire d'abord connaître le régime de façon générale, puis ensuite on veut faire des communications plus ciblées (environ dans 3-4 ans). On veut réduire au maximum les surprises sur la facture.

Membre du conseil d'administration

Comment est-ce que vous faites pour être rentable au niveau des réclamations ?

Patrice Allard

Le plus gros preneur de risque, c'est Desjardins. C'est eux qui prennent 100% du risque donc, l'Université et la CADEUL, et même l'ASEQ ne sont pas touchés. Donc, 100% assurés, aucun risque pour les étudiants. Ça prend environ 6 ans pour stabiliser un régime, mais pour un étudiant, c'est couverture totale.

Membre du conseil d'administration

Avons-nous accès à tous ces documents?

Patrice Allard

Oui.

Je reviendrai dans quelques mois pour parler du régime 2018-2019.

Vanessa Desrosiers (Vice-présidence aux finances et au développement)

Habituellement, on veut faire ces présentations en début d'année, mais puisqu'il s'agit d'un nouveau régime à la CADEUL, on trouvait cela important de le faire maintenant.

6. Suites données aux résolutions antérieures

Aucune résolution antérieure à laquelle donner suite.

7.1. Rapports – Officières et officiers

Présidence d'assemblée

Vous avez reçu les rapports des officières et officiers avec l'avis de convocation, est-ce qu'il y a des questions?

Membre du conseil d'administration

Avons-nous des nouvelles pour le LPU?

Samuel Rouette-Fiset (Présidence)

La dernière rencontre était en décembre. On est rendu à un rythme de croisière plus rapide, avec des rencontres plus régulières avec les différents partenaires. L'objectif est d'avoir un projet final autour du mois de mai pour que les C.A. des deux sociétés de transport puissent l'adopter, puis l'adopter ici-même et partir en référendum à l'automne 2018. On est rendu à l'étape où le RTC et la STL nous soumettrons des prix de laisser-passer et il reste aussi à établir les modalités de retrait, pour les personnes à mobilité réduite par exemple.

Ajouts et retraits

Eve Gaucher (Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche)

Trois ajouts.

23 janvier : deux opérations Plan de cours. Dans un cours de travail social et un de marketing.

24 janvier : rencontre avec un de mes homologues de l'AÉLIÉS.

25 janvier : pas de Comité consultatif sur la santé mentale.

Samuel Rouette-Fiset (Présidence)

24 janvier : rencontres téléphoniques avec le REMDUS, externe de l'AEP et secrétaire général de la FAÉCUM

25 janvier : Entrevue avec le journal de Québec concernant la formation à distance.

Vanessa Desrosiers (Vice-présidence aux finances et au développement)

23 janvier : Rencontre avec des membres du conseil d'administration de Coop Zone

23 janvier : je n'ai pas été au conseil d'administration de l'UTILE pour cause de tempête

24 janvier : Conseil d'administration de la Coop Zone.

25 janvier : rencontre du comité ad-hoc pour le contrat de licence d'utilisation de LEXYA.

Sabrina Martin (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

27 janvier : Table ronde du Centre culturel islamique de Québec.

7.2. Rapports – Comité exécutif

Sabrina Martin (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

Rapport du show de la rentrée d'hiver. On ne présente pas les résultats aujourd'hui, on les présentera au prochain CA. Plus de participations qu'attendu. Bonne idée de le faire à la 2^e semaine de janvier à la place de la première. 33% plus de profits. Coupé sur la logistique et le budget des artistes.

7.3. Rapports – Groupes de travail et comités de la CADEUL

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Le caucus s'est rencontré vendredi dernier. Horaire chargé. L'APÉTUL est venu faire une présentation et faire une demande de référendum pour cotisation. Nous avons appuyé l'APÉTUL mais rejeté la demande de référendum. Plan d'action révisé. Retour de propositions concernant la réforme du mode de scrutin. Trois nouvelles positions pour appuyer le SENSÉ.

Vanessa Desrosiers (Vice-présidence aux finances et au développement)

Comité de subvention et commandites : plusieurs subventions au CCFSA, Baja SAF, pièce de théâtre 8 femmes, MCMUN, journée scientifique de l'Axe UL, troupe de danse de l'UL et le colloque de biologie. Total de 4700\$ total cumulé de 19 326\$.

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Comité institutionnel de protection de l'environnement. Il va participer à une campagne pour le retrait des bouteilles d'eau à usage unique en collab avec Univert Laval. Révision de la planification stratégique et de la politique environnementale.

7.4. Rapports – Rapport du Directeur du référendum

Le Rapport est remis séance tenante. La Direction du référendum présente le rapport aux membres du conseil d'administration.

Membre du conseil d'administration

Combien de personnes représentent les gens qui ne sont pas capables de voter électroniquement et qui doivent voter papier?

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Une seule personne est venue se prévaloir de son droit de voter papier. Il s'agit d'une situation assez isolée.

Membre du conseil d'administration

Vous n'avez pas peur qu'il y ait des situations ou quelqu'un prend position en faveur d'un camp mais fait des actions en faveur d'un camp opposé pour vider le budget dudit camp?

Directeur du référendum

Il faut que la preuve soit faite que la personne travaille pour l'un ou l'autre des comités.

Membre du conseil d'administration

Je me demandais si intervenir sur *spotted* n'allait pas plus causer de problèmes qu'autre choses?

Directeur du référendum

L'action d'intervenir sur les réseaux sociaux doit être utilisée intelligemment et avec parcimonie. On parle d'intervenir juste quand on commet une infraction à l'article 56 ou pour calmer le jeu et rediriger le débat. Beaucoup de personnes sur les réseaux sociaux ne sont même pas conscientes de ce qui est en train de se passer.

Membre du conseil d'administration

C'est au sujet de l'article 68, que comprenait les mobilisations avec iPad ?

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

La sollicitation est permise au moyen d'appareils électroniques. La direction référendaire que cela doit se faire sans pouvoir influencer le vote.

Directeur du référendum

Aucun élément nous permettrait de croire que l'article 68 a été violé.

Membre du conseil d'administration

Par rapport à la recommandation 7, pourrait-on punir un comité pour qqn qui commet une infraction qui ne travaille pas pour le comité, mais pour l'option du comité.

Directeur du référendum

Non, car la personne ne fait pas partie des 25 signataires des comités.

Membre du conseil d'administration

Est-ce que vous trouvez que le calendrier référendaire a été trop long ? je fais une recommandation comme quoi ce devrait être moins long à l'avenir.

Directeur du référendum

Beaucoup de périodes de latences mais la durée du calendrier n'a pas eu d'incidences sur le comportement des personnes durant la période référendaire.

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Il est hasardeux de s'avancer là-dessus. On devrait en parler en comité de révision.

Membre du conseil d'administration

Si on adopte les recommandations est-ce que ça va modifier tout de suite ou cela va être envoyé au comité de révision ?

Président d'assemblée

Envoyé au comité de révision. Possibilité de ne pas tout adopter les recommandations, qui ne sont que les opinions du directeur référendaire.

Résolution CA-H18-01-28-05

Il est proposé par Alexandre Jacob-Roussel, avec l'appui d'Alexandre Savard-Sévigny :

Que le rapport de la Direction du référendum soit reçu.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Démissions et absences

Alexandre Jacob-Roussel annonce qu'il démissionnera de son poste d'administrateur, effectif dès la fin de la présente séance.

9.1. Élections – Conseil d'administration

Eve-Marie Allard manifeste son intérêt pour le poste vacant du groupe J (Sciences et génie).

Présentation d'Eve-Marie Allard.

Membre du conseil d'administration

Connais-tu les services de la CADEUL ?

Eve-Marie Allard

Oui, le show de la rentrée, le babillard, saveurs campus, etc.

Membre du conseil d'administration

Je mentionnerais que Mme Allard serait un bel ajout pour le CA.

Sortie de la candidate pour les délibérés du conseil.

Aucune demande de vote.

Élue à l'unanimité.

Résolution CA-H18-01-28-06

Il est proposé par Alexandre Jacob-Roussel, avec l'appui d'Alyson Carrier:

Que Eve-Marie Allard soit nommée administratrice pour le groupe J.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.2. Élections – Commission des filiales

Vanessa Desrosiers (Vice-présidence aux finances et au développement)

Conseils d'administration de chacun des filiales de la CADEUL (pub, Alphonse, café, etc.) décisions de développement, décisions par rapport aux états financiers. Comité à date fixe. Mercredi de 9h à 11h30. On doit être disponible à cette plage horaire pour se présenter.

M. Beaudoin-Lacoste propose Mme Elizabeth Gosselin.

Présentation de Mme Gosselin.

Sortie de la candidate pour les délibérés du conseil.

Aucune demande de vote.

Élue à l'unanimité.

9.3. Élections – Comité de révision des règlements généraux

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Le comité est composé de trois personnes du caucus, deux membres du CA et deux membres du CE. Rencontres éventuelles cet hiver et se poursuit dans le prochain mandat puisqu'il s'agit d'un travail long qui doit être fait de manière rigoureuse.

Membre du conseil d'administration

Qui avait été élu dans le caucus?

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Charles-Émile Fecteau, Annabelle Lemire et Mathieu Groulx.

M. Savard-Sévigny se propose.

M. Montégiani se propose.

Présentation des candidats.

Sortie des candidats pour les délibérés du conseil.

Aucune demande de vote.

Élus à l'unanimité.

9.4. Élections – Comité des règles d'ordre et de procédure des assemblées

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Il s'agit du comité de révision des règles d'ordres et procédures des assemblée, soit le fameux code CADEUL. Composition : 3 caucus, 3 administrateurs-trices, Présidence et Vice-présidence aux affaires institutionnelles qui y siègent.

M. Beaudoin-Lacoste propose M. Savard Sévigny, qui accepte.

M. Savard Sévigny propose Mme Carrier, qui refuse.

Mme Carrier propose M. Montégiani, mais celui-ci est déjà élu par le caucus.

Mme Eve Marie Allard est proposée. Elle accepte.

M. Fecteau propose Mme Gosselin, qui refuse.
M. Richard se propose.

*Trois candidatures, pour trois postes disponibles.
Présentation des candidats.*

*Sortie des candidat-e-s pour les délibérés du conseil.
Aucune demande de vote.
Élu-e-s à l'unanimité.*

Résolution CA-H18-01-28-07

Il est proposé par Alexandre Jacob-Roussel, avec l'appui de Steve Boudreau:

Que Elizabeth Gosselin soit nommée sur la Commission des filiales.
Que Alexandre Savard-Sévigny et Mathieu Montégiani soient élus sur le Comité de révision des règlements généraux.
Que Alexandre Savard-Sévigny, Eve-Marie Allard et Samuel Richard soient nommé-e-s sur le Comité des règles d'ordre et procédures des assemblées.

*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

10. Rapport de la session d'automne et Plan d'action annuel révisé

Samuel Rouette-Fiset (Présidence)

Le Plan d'action a été mis en ligne en début de cette semaine. Nous nous sommes réunis avant Noël en camp d'exécutif pour faire le plan d'action de l'hiver. Les échéanciers ont été révisés. Nouveaux statuts complétés, en cours, à faire, etc. et quelques nouvelles actions notamment concernant l'implication de la femme, menées par Eve et Vanessa.

Membre du conseil d'administration

Où en sommes-nous avec les menus de l'application alimentaire ?

Quentin de Dorlodot (Vice-présidence aux affaires internes)

On y travaille.

Membre du conseil d'administration

Pourquoi l'abandon de l'avis du logement étudiant ?

Samuel Rouette-Fiset (Présidence)

Nous n'avons pas le temps de faire cela cet hiver donc on a repoussé l'échéancier pour produire quelque chose qui a un petit peu plus de contenu.

Membre du conseil d'administration

Est-ce que vous pensez que cela sera prêt pour les élections provinciales?

Samuel Rouette-Fiset (Présidence)

On n'avait pas pensé à lier cela avec les élections provinciales mais plutôt les élections municipales.

Résolution CA-H18-01-28-08

Il est proposé par Denis Morin, avec l'appui d'Alexandre Jacob-Roussel:

Que le Rapport de la session d'automne 2017 et le Plan d'action annuel révisé soient adoptés.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Finances

Résolution CA-H18-01-28-09

Il est proposé par Mathieu Montégiani, avec l'appui d'Alexandre Savard-Sévigny:

Qu'un huis-clos soit instauré sur les délibérations à partir de maintenant.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11.1. Finances – Suivi des dossiers financiers

Aucune résolution adoptée.

11.2. Finances – États des résultats financiers des mois de novembre et décembre 2017

Résolution CA-H18-01-28-10

Il est proposé par Alexandre Jacob-Roussel, avec l'appui de Denis Morin:

Que les états des résultats financiers du mois de novembre 2017 soient reçus.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-H18-01-28-11

Il est proposé par Alexandre Jacob-Roussel, avec l'appui de Denis Morin:

Que les états des résultats financiers du mois de décembre 2017 soient reçus.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11.3. Finances – Mise à jour du plan budgétaire de la CADEUL 2017-2018

Résolution CA-H18-01-28-12

Il est proposé par Camille Garon, avec l'appui d'Andréanne Dufour:

Que la mise à jour budgétaire 2017-2018 soit adoptée.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11.4. Finances – Contrat de licence d'utilisation de LEXYA

Résolution CA-H18-01-28-13

Il est proposé par Cédric Lacombe, avec l'appui de Christophe Beaudoin-Lacoste:

Que le comité exécutif de la CADEUL soit autorisé à signer le contrat de licence d'utilisation de LEXYA pourvu qu'il respecte les fondements du projet de contrat présenté et suivant les modifications proposées par le cabinet d'avocat-e-s Gauthier Bédard.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-H18-01-28-14

Il est proposé par Mathieu Montégiani, avec l'appui d'Eve Gaucher:

Que le huis-clos sur les délibérations soit levé à partir de maintenant.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Collège électoral et élections annuelles

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Circulation d'un document concernant les dispositions sur le processus électoral qui sert à élire les membres du CA. Document d'environ 4 pages. Chaque année, on modifie les dates de mise en candidatures et d'élections et la date du collège électoral. Pour la présidence d'élection, Guy-Aume Descôteaux et Quentin De Dorlodot pour le secrétariat d'élections. Déterminer les dates et le budget. 25\$ par candidat pour les postes du CA. 50\$ pour le collège électoral. 19-20 mars : scrutin pour les élections générales annuelles. 23 mars : collège électoral.

Membre du conseil d'administration

Pourquoi un collège électoral ?

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

C'est les assos membres et les administrateurs qui se réunissent pour élire le prochain comité. Ça fait partie des instances de la CADEUL, qui se réunit une fois par année pour les élections.

Présidence assemblée

Depuis 1998, ce sont les assos membres et les administrateurs qui choisissent les membres du CE.

Ouverture d'une période de mise en candidature. Deux postes disponibles.

M. Cédric Lacombe se présente.

M. Lacombe présente Mme Andréanne Dufour. Elle accepte.

Sortie des candidat-e-s pour les délibérés du conseil.

Aucune demande de vote.

Élu-e-s à l'unanimité.

Résolution CA-H18-01-28-15

Il est proposé par Charles-Émile Fecteau, avec l'appui de Camille Garon:

Que Cédric Lacombe et Andréanne Dufour soient nommé-e-s sur le comité d'appel pour les élections annuelles et le collège électoral de 2018.

Que soient adoptée les modifications proposées au *Règlement électoral* pour les élections annuelles et le collège électoral de 2018.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. Autres sujets – Date de la prochaine séance

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

La prochaine séance aura lieu le 25 février 2018. Ce sera l'avant-dernière séance des membres du CA actuel.

13. Autres sujets – Bière post conseil

Sabrina Martin (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

Nous sommes invités à manger un déjeuner et boire une grosse O'keeffe au N-Bar.

13. Autres sujets – Blague corporative

Malaise général suite à la blague de la Vice-présidente aux finances et au développement ayant pour thème «Russie». De loin la meilleure blague corporative de tous les temps :

Vote par cri pour choisir le thème de la blague.

En 1940, des paléontologues soviétiques mettent au jour un très vieux squelette. Certains pensent qu'il doit s'agir des restes de Gengis-Khan. Staline ordonne une enquête immédiate. Un expert arrive de Moscou, passe une nuit à examiner les ossements et déclare : «C'est bien Gengis-Khan, il n'y a aucun doute!» Alors on lui demande : «Comment pouvez-vous en être sûr?» Et il dit : «Il l'a avoué».

14. Clôture de la séance

Résolution CA-H18-01-28-16

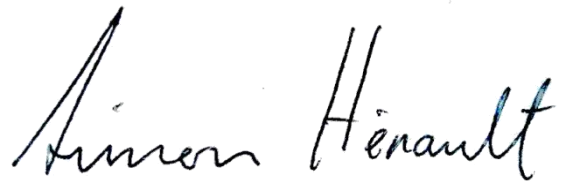
Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui d'Alexandre Jacob-Roussel:

Que la séance du 28 janvier 2018 soit levée.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée.



Simon Hénault
Vice-président aux affaires institutionnelles